



TERMES DE REFERENCE POUR UNE EVALUATION FINALE

PROJET

“ Média citoyens pour la paix et le vivre ensemble au Mali « Ben Kunafoni »”

Pays : Mali

Délai pour la réception des offres : 30 novembre 2024

Contacts :

timotage2010@gmail.com
hassana.yalcouye@grdr.org
l.pons@ccfd-terresolidaire.org

SOMMAIRE

I.	<u>Présentation du projet à évaluer et de son contexte</u>	<u>3</u>
1)	<u>Situation dans laquelle s’inscrit le projet.....</u>	<u>3</u>
2)	<u>Présentation des parties prenantes</u>	<u>3</u>
II.	<u>Objectifs et méthodologie de l’évaluation.....</u>	<u>4</u>
1)	<u>Objectifs de l’évaluation.....</u>	<u>4</u>
2)	<u>Critères à évaluer</u>	<u>5</u>
3)	<u>Méthodologie.....</u>	<u>6</u>
III.	<u>Modalités de l’évaluation</u>	<u>6</u>
1)	<u>Moyens</u>	<u>6</u>
2)	<u>Calendrier de l’évaluation</u>	<u>7</u>
3)	<u>Livrables</u>	<u>7</u>
4)	<u>Critères de sélection de l’équipe d’évaluation :</u>	<u>8</u>
5)	<u>Modalités de réponse et modalités contractuelles</u>	<u>8</u>
	<u>Annexe 1 : Modèle de devis</u>	<u>9</u>
	<u>Annexe 2 : Canevas de présentation de la proposition.....</u>	<u>10</u>

I. Présentation du projet à évaluer et de son contexte

1) Situation dans laquelle s'inscrit le projet

Indispensable à la consolidation de la cohésion sociale, les médias contribuent la consolidation de la paix et d'une participation citoyenne de qualité. En informant le public sur des enjeux d'intérêt général, ils jouent un rôle primordial dans l'accès à l'information et dans l'exercice d'une citoyenneté active.

Né de la conviction de ce qui précède, le projet « Médias citoyens pour la paix et le vivre ensemble au Mali » ou « Ben Kunafoni » en bambara souhaite renforcer le professionnalisme au sein des médias, mais aussi l'éducation aux médias des consommateurs d'information, afin de promouvoir la paix et la cohésion sociale dans des contextes sécuritaires et politiques propices à la désinformation du citoyen. Il vise à créer des conditions favorables à l'émergence de médias tournés vers la production d'une information citoyenne de qualité par la mise en place de mécanismes de dialogue, de veille citoyenne et d'action.

Il met également un accent particulier sur l'intégration du genre dans les médias, en augmentant la participation et la représentation des femmes dans toutes les activités du projet et en luttant contre les stéréotypes de genre. En outre, il inclut la formation des OSC (organisations de la société civile), des médias et des collectivités locales pour améliorer leur capacité à promouvoir les valeurs démocratiques et à diffuser des informations fiables.

S'appuyant sur plusieurs années d'expérience à propos des enjeux de citoyenneté, du vivre ensemble et d'une très bonne connaissance des zones d'intervention, le projet est porté par le CCFD-Terre Solidaire en consortium avec le Grdr et l'ONG Azhar. D'une durée de 3 ans (janvier 2022-décembre 2024), le projet cofinancé par l'Union européenne (UE) et le CCFD-Terre Solidaire, est mis en œuvre dans les territoires de 3 régions (Kayes, Sikasso et Mopti) de plus en plus exposées aux conflits et au délitement des liens sociaux, et à Bamako.

Articulé autour de 3 volets d'activités, le projet vise les trois résultats suivants :

Résultat 1 : La société civile, les autorités locales et administratives disposent d'un état des lieux actualisé de la situation dans leurs territoires en matière de pluralisme et d'accès à l'information ainsi que d'une meilleure connaissance du cadre réglementaire et des enjeux de professionnalisation et de régulation des médias.

Résultat 2 : Les acteurs clés du secteur des médias et les acteurs locaux (OSC et autorités locales et administratives) renforcent leurs compétences et leur rôle dans la diffusion des valeurs démocratiques, du vivre ensemble et de la non-violence.

Résultat 3 : Des mécanismes de veille et de capitalisation alimentent un plaidoyer auprès des décideurs au niveau local et national ainsi que la sensibilisation des populations.

2) Présentation des parties prenantes

Le CCFD- Terre Solidaire, demandeur auprès de la Délégation de l'Union européenne, est partenaire historique des organisation AZHAR et Grdr. Acteur historique du changement dans plus de 60 pays, le CCFD-Terre Solidaire agit contre toutes les formes d'injustices pour que chacun voie ses droits fondamentaux respectés. Trois moyens d'action sont déployés au service de la solidarité internationale et de la transformation sociale : le plaidoyer auprès des décideurs politiques, des projets internationaux menés avec les partenaires locaux et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France pour mobiliser l'opinion publique.

Le Grdr Migration-Citoyenneté- Développement

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement, co-demandeur et responsable de la coordination technique du projet, est une association internationale de droit français créée en 1969. Composée de professionnels

variés (agronomes, économistes, sociologues, etc.), elle œuvre au service des populations en Afrique de l'Ouest, au Maghreb et en France. Présente au Mali depuis 1988, le Grdr intervient principalement dans les régions de Kayes, Koulikoro, Bamako et, à l'occasion, Sikasso.

L'ONG AZHAR

Azhar « lien de famille » en langue Tamacheck, ONG malienne, est codemandeur du projet et est responsable de sa mise en œuvre dans les régions de Mopti et Sikasso.

Fondée en 2008, Azhar se concentre sur trois domaines principaux : les moyens de subsistance, la consolidation de la paix et la gouvernance foncière.

NB : Des informations détaillant le projet seront envoyées sur demande après manifestation d'intérêt par mail.

II. Objectifs et méthodologie de l'évaluation

1) Objectifs de l'évaluation

- ✓ Evaluer le degré de réalisation des activités et les résultats atteints (produits) tels que prévus dans le cadre logique (actualisé en juin 2022);
- ✓ Identifier les difficultés, analyser les problèmes principaux qui ont affectés la mise en œuvre du projet (analyse des risques et hypothèses identifiés lors de son identification, de l'évolution du contexte de mise en œuvre et ses impacts sur l'atteinte des objectifs, évolution des relations entre les acteurs participants, etc.) ;
- ✓ Évaluer l'efficacité des outils développés dans le cadre du projet en tenant compte de l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet;
- ✓ Evaluer l'efficacité des approches (reportages citoyens et prix de meilleur reportage) pour la promotion du journalisme citoyen ;
- ✓ Evaluer l'effet multiplicateurs des initiatives citoyennes portées par les OSC et les professionnels de médias subventionnées sur la sensibilisation des populations sur les enjeux de la cohésion sociale, du vivre ensemble en paix, la désinformation, l'utilisation responsable des réseaux sociaux ;
- ✓ Analyser les résultats de l'approche multi-scalaire (district de Bamako, échelle sous-régionale et internationale) et des synergies ;
- ✓ Analyser les acquis, les contraintes et les conditions de développement des comités de veille citoyens ;
- ✓ Evaluer la pertinence (action et cible) de l'éducation aux médias et à l'information et efficacité des approches ;
- ✓ Évaluer la prise en compte du genre et des actions liées à l'inclusion des femmes (renforcer la place des femmes dans le processus de production d'information et dans les prises de décision régionales) ;
- ✓ Répondre au cadre contractuel de l'Union européenne ;
- ✓ Formuler des orientations stratégiques et d'actions pour un potentiel renouvellement du projet, en s'appuyant sur les spécificités et valeurs ajoutées du projet;
- ✓ Identifier des pistes pour la pérennisation de certains acquis (Atlas des OSC du Mali, Cartographie

des médias, comités de veille citoyenne et d'alerte) et d'autres actions pertinentes du projet dans l'hypothèse d'un renouvellement.

2) Critères à évaluer

- **Pertinence** (les objectifs répondent-ils aux problématiques identifiées, correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires et à leurs besoins ?) :

Correspondance entre les objectifs / Adéquation du projet et les situations nationales et exigences de l'UE

- ✓ Adéquation aux besoins locaux ;
- ✓ Alignement avec les priorités géographiques, thématiques et sectorielles de l'UE ;
- ✓ Pertinence des initiatives mises en œuvre par le projet pour la promotion de la paix et du vivre ensemble au Mali.

- **Efficience** (mesure de la transformation des ressources disponibles en résultats attendus par les activités réalisées, en termes quantitatif, qualitatif et de temporalité) :

Analyse du budget et de la comptabilité

- ✓ Optimisation des ressources, notamment considérant le montant des dépenses réalisées en relation avec le budget prévu ;
- ✓ Pertinence des subventions en cascade ;
- ✓ Qualité de l'élaboration des rapports financiers ;
- ✓ Pertinence de la gouvernance mise en place (consortium) vis-à-vis de la mise en œuvre des activités ;
- ✓ Gestion du temps et des délais.

- **Efficacité** (le projet a-t-il obtenu les résultats et les objectifs prévus ?) :

Réalisation des objectifs spécifiques et analyse des résultats atteints

- ✓ Degré d'atteinte des objectifs spécifiques ;
- ✓ Evaluer l'impact du contexte de mise en œuvre sur l'atteinte des objectifs spécifiques ;
- ✓ Évaluer l'efficacité de l'utilisation des technologies digitales dans le renforcement des capacités locales et l'amélioration de la production d'information citoyenne ;
- ✓ Vérifier dans quelle mesure le soutien apporté aux OSC (formations, sensibilisation, subventions, etc.) ont conduit à une meilleure mobilisation des acteurs locaux et au développement d'un plaidoyer local et national.

- **Durabilité** (déterminer en quelle mesure les résultats positifs du projet et le flux des bénéfices se maintiennent une fois conclu le financement externe ou les appuis non financiers) :

- ✓ Capacité des structures et des mécanismes mis en place pour assurer la continuité des actions (journalisme citoyen, concertation locale, initiatives de paix, etc.) ;
- ✓ Capacité des OSC, des jeunes, et des femmes pour continuer à agir de manière autonome une fois le projet terminé ;
- ✓ Degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires et les parties prenantes locales (OSC, autorités régionales, citoyens) ;
- ✓ Maintien et usage des connaissances acquises ;
- ✓ Existence d'innovations et de bonnes pratiques.

- **Impact** (degré d'atteinte de l'objectif du projet général) :

- ✓ Degré d'atteinte de l'objectif général prévu par le projet ;
- ✓ Evaluer l'impact du contexte de mise en œuvre sur l'atteinte de l'objectif général ;
- ✓ Contribution du projet au renforcement/l'amélioration de la participation citoyenne, la société civile,

l'accès à l'information, la cohésion sociale, le vivre ensemble en paix;

- ✓ Mesure de l'impact des échanges interrégionaux et internationaux sur les pratiques locales.

- **Inclusion** (déterminer le niveau d'inclusion sociale du projet en général) :

- ✓ Inclusion de manière efficace des femmes et des jeunes au sein des actions ;
- ✓ Mesurer le niveau de participation ou d'implication des organisations des médias et de la société civile dans les instances de pilotage régional et national du projet.

3) Méthodologie

a) Pour la mission d'évaluation

L'évaluateur-riche / l'équipe évaluatrice doit se rendre sur le terrain d'intervention du projet (régions de Kayes, Sikasso, Mopti et le district de Bamako)

Travail préparatoire :

- ✓ Analyse documentaire : Revue des documents de projet (proposition, budget, rapports, etc.), analyse des politiques locales et nationales (en matière de participation citoyenne, de journalisme citoyen, d'égalité de genre, de développement numérique, etc.), revue du rapport d'évaluation du projet Jeunesse et Pouvoir d'Agir ;
- ✓ Outils de collecte de données, échantillonnage, planification logistique ;
- ✓ Entretiens, échanges avec les responsables du projet (CCFD-Terre Solidaire, AZHAR, Grdr).

Travail de terrain :

- ✓ Entretiens semi-directifs, focus groups, enquête auprès des bénéficiaires, etc. ;
- ✓ Observation directe (visites de terrain, évaluation des conditions locales, etc.) ;
- ✓ Entretiens avec organisations et faîtières des médias et de la société civile .
- ✓ Revue documentaire : consultation de la documentation disponible auprès CCFD-Terre Solidaire, AZHAR, Grdr ;
- ✓ Entretiens avec d'autres acteurs/parties prenantes du projet que la mission évaluatrice jugera pertinents ;
- ✓ Analyse des données et rédaction du rapport final ainsi que d'une synthèse du rapport.
- ✓ Restitution « à chaud » en fin de mission terrain avec chacun des membres du consortium (CCFD-Terre Solidaire, AZHAR, Grdr)

b) Pour la restitution

Les modalités de restitution devront être intégrées dans le chronogramme qui sera proposé.

Les résultats et les recommandations de l'évaluation seront rendus publics et seront notamment transmis à l'UE, bailleur de fonds de ce projet, au CCFD-Terre Solidaire, à AZHAR et au Grdr.

Des forums de clôture du projet seront organisés en région afin de présenter les résultats provisoires de l'évaluation par l'équipe évaluatrice.

III. Modalités de l'évaluation

1) Moyens

a) Humains

L'évaluateur-riche / L'équipe évaluatrice devra réunir les compétences suivantes :

- ✓ Maîtrise du français et capacités de synthèse et de rédaction
- ✓ Très bonne maîtrise des techniques d'évaluation de projet de développement / solidarité internationale
- ✓ Très bonne connaissance théorique et pratique dans les domaines & thématiques du projet
- ✓ Optionnelle : connaissance des règles bailleur UE et CCFD-Terre Solidaire.

Les candidatures féminines / en équipe mixte sont fortement encouragées.

b) Financiers

L'enveloppe budgétaire disponible pour la réalisation de cette évaluation est d'au plus **25 000 € TTC** (Couvrant tous les frais liés à l'évaluation, transports sur place et internationaux, per diem ...).

Les propositions méthodologiques devront être présentées selon le canevas proposé en Annexe 2 et comprendre un budget prévisionnel détaillé conforme au modèle proposé en Annexe 1.

2) Calendrier de l'évaluation

La mission d'évaluation devra se dérouler pendant la **période comprise entre le 15/12/2024 et le 10/02/2025**, et le **rapport final** devra être remis au plus tard le **25/02/2025**.

3) Livrables

Il sera demandé à l'évaluateur-riche / l'équipe évaluatrice de fournir :

- ✓ **Une note d'étape** - (en version électronique sous format Word), en français, présentée avant le départ sur le terrain, fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et des premières discussions et échanges : elle présentera les questions et hypothèses que les évaluateurs traiteront sur le terrain. Elle présentera également le planning prévisionnel des visites et entretiens prévus lors de la mission terrain ainsi que la méthodologie employée.
- ✓ **Un rapport provisoire (draft)** en français (en version électronique sous format Word).
Concluant le travail de terrain de l'évaluation, ce rapport sera remis avant la restitution dans un délai raisonnable permettant la prise de connaissance de l'ensemble des documents par les personnes intéressées et la possibilité de faire des retours et commentaires en vue de la version définitive.
- ✓ **Un rapport définitif** en français (en version électronique sous format Word) : intégrant les remarques émises par les membres du consortium sur le rapport provisoire, ce rapport définitif sera envoyé en version électronique. Il sera la propriété du CCFD -Terre Solidaire, de AZHAR et du Grdr, qui pourront le diffuser si nécessaire.

Ce rapport final comprendra :

- a) Un rapport principal avec :
 - Un rappel rapide des TdR et de la méthodologie employée,
 - La liste des personnes rencontrées et des lieux visités,
 - Une bibliographie éventuelle,
 - Les observations et résultats de l'évaluation, tels que définis dans les TdR ;
 - L'analyse de l'impact et de la perception par les bénéficiaires, par les institutions et autres acteurs impliqués dans le projet ;
 - L'analyse des perspectives et conditions de pérennisation des résultats du projet ;
 - Des enseignements et recommandations concrets et constructifs (en lien avec les observations et résultats de l'évaluation) en s'adressant à une ou plusieurs des parties

prenantes :

- Des recommandations d'orientations stratégiques et d'actions pour la suite du projet.

- b) Une synthèse – résumé exécutif (3 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

4) Critères de sélection de l'équipe d'évaluation :

L'évaluateur-riche / L'équipe évaluatrice est invité-e, après avoir pris connaissance des présents Termes de Référence, à faire des propositions techniques et financières (selon les modèles en annexe) pour la réalisation de l'évaluation.

La sélection sera effectuée par un comité de sélection, sur la base des critères suivants :

- ✓ Exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- ✓ Démarche méthodologique proposée ;
- ✓ Qualifications, expériences et compétences ;
- ✓ Expériences et connaissance de la zone et des problématiques du projet à évaluer ;
- ✓ Complémentarité de l'équipe proposée, expérience de travail en commun ;
- ✓ Coûts et niveau de détail du budget (devis à présenter conformément au modèle joint en annexe) ;
- ✓ Chronogramme de réalisation de l'ensemble des prestations.

5) Modalités de réponse et modalités contractuelles

c) La proposition méthodologique, technique et financière

La proposition technique ne devra pas dépasser 15 pages.

Les propositions méthodologiques, techniques et financières (réponse aux présents Termes de Référence), accompagnées du CV, devront être retournées **au plus tard le 30 novembre 2024** sous forme électronique (email) à l'attention de :

Lucile PONS : l.pons@ccfd-terresolidaire.org ;

Timothé KASSOGUE timotage2010@gmail.com ;

Hassana YALCOUYE hassana.yalcouye@grdr.org.

La sélection s'effectuera la semaine du 1^{er} au 10 décembre 2024.

d) Contrat et paiement

Un seul et unique contrat (en Euros) sera signé avec l'équipe d'évaluateurs.trices (et non un contrat par évaluateur.trice). Le CCFD-Terre Solidaire ne sera pas responsable de la répartition budgétaire entre les évaluateurs.trices et ne pourra être impliquée dans les négociations entre les évaluateurs.trices la concernant.

Le CCFD-Terre Solidaire ne traitera qu'avec une et une seule entité, l'équipe d'évaluation, via le ou la leader de l'équipe.

Le paiement s'effectuera en 2 tranches distinctes :

- ✓ **60%** après **signature** de la convention
- ✓ **40%** après **validation** du rapport final

Annexe 1 : Modèle de devis

Nom de la société :

Coordonnées et Adresse :

DEVIS n° :.....

Intitulé de l'étude :

Intitulé de la dépense	Nbre d'unité	Coût Unitaire	Coût Total (TTC)
Vols Internationaux <i>(Sur justificatif ET remise des cartes d'embarquement)</i>			€
- Vols AR :		€	€
- Vols AR :		€	€
Perdiem <i>(en forfait jour sans justificatif)</i>			€
- L'évaluateur-rice / L'équipe évaluatrice :		€	€
Déplacements intérieurs <i>(sur présentation de facture)</i>			€
- Estimation des coûts de déplacement localement ⁶		€	€
- Estimation des coûts de déplacement en France		€	€
Salaires / Honoraires <i>(coût forfaitaire – unité en jours)</i>			€
- L'évaluateur-rice / L'équipe évaluatrice:		€	€
Autres coûts (documentation, reprographie, communications...) <i>(Coûts forfaitaires)</i>			€
-		€	€
-		€	€
-		€	€
Montant Total TTC:			€

Observations complémentaires :

⁶ Le partenaire sur place pourra éventuellement se charger de véhiculer les évaluateurs si les déplacements sont suffisamment longtemps prévus à l'avance, (à confirmer).

Annexe 2 : Canevas de présentation de la proposition

La réponse aux Termes de Référence devra s'organiser autour des 3 sections suivantes :

1. Compréhension des Termes de Référence

Cette section décrira - entre autres - la compréhension que l'évaluateur-riche / l'équipe évaluatrice proposée a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du projet ;
- du projet lui-même.

2. Méthodologie de travail et résultats attendus

Cette section décrira entre autres :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'évaluation ;
- toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée

3. En cas d'équipe évaluatrice : composition de l'équipe

Cette section décrira entre autres :

- la composition de l'équipe,
- le profil des évaluateurs-rices,
- la complémentarité de l'équipe évaluatrice,
- les points forts de l'équipe proposée

4. Annexes

- le CV de l'évaluateur-riche / l'équipe évaluatrice
- le devis de la prestation (selon modèle)